



Ordre International des Aynsetiers
Commanderie de la Principauté de Liège
Le Perron n° 157
Novembre 2024



Le propos du
Grand-Maître
Paul De Cooman

Une perspective intéressante.
Cela nous rappelle à quel
point nous sommes chanceux.

La population actuelle de la terre est
d'environ 7,8 milliards.
Quelqu'un a condensé les 7,8 milliards dans
le monde en 100 personnes, puis en
différentes statistiques en pourcentage.
L'analyse résultante est relativement
beaucoup plus facile à comprendre.

Ramené à 100 personnes (= 100%)

11 sont en Europe
5 sont en Amérique du Nord
9 sont en Amérique du Sud
15 sont en Afrique
60 sont en Asie

49 vivent à la campagne
51 dans les villes
77 ont leur propre maison
23 n'ont aucun endroit pour vivre
21 sont sur-nourris
63 peuvent manger à leur faim
15 sont sous-nourris
1 a mangé son dernier repas
Le coût quotidien de la vie pour 48
personnes est inférieur à 2 \$ US.
87 ont de l'eau potable propre
13 soit manquent d'eau potable propre ou ont
accès à une source d'eau polluée.
75 disposent de téléphones mobiles
25 n'en ont pas.

30 ont un accès internet

70 n'ont pas les conditions pour être en ligne
7 ont reçu une formation universitaire
93 n'ont pas eu accès aux humanités
83 peuvent lire
17 sont illettrés.

33 sont chrétiens
22 sont musulmans
14 sont hindous
7 sont des bouddhistes
12 sont d'autres religions
12 n'ont pas de croyances religieuses.

26 vivent moins de 14 ans
66 meurent entre 15 et 64 ans
8 ont plus de 65 ans.

Si vous avez votre propre maison, mangez et
buvez de l'eau potable, avez un téléphone
mobile, surfez sur internet et que vous êtes
allés au collège, vous êtes dans le lot
minuscule des 7% de privilégiés.

Sur 100 personnes dans le monde, seulement
8 peuvent vivre ou dépasser l'âge de 65 ans.
Vous avez plus de 65 ans : soyez content et
reconnaissant.

Chérissez la vie, profitez de chaque moment
qu'elle vous offre,
et ...

Aider et donner de l'Espoir





Commanderie de la Marche Chapitre le 31 août 2024

C'était la première fois que je participais au Chapitre de La Marche à l'invitation du Grand-Maître André Augras et de Françoise Augras. Françoise et moi nous avons sympathisé à Gênes.

Je vous avoue, tout de suite, que ce fut un chouette week-end. Des retrouvailles amicales, un Chapitre soigné de bout en bout, une ambiance festive et une remise de don émouvante ont marqué ce samedi de fin d'été.



Michel Grimaud, notre Trésorier Général, Annick Le Corre, Chancelier et Corinne Sicaud vice-Chancelier de la Région 9, ainsi que tous les

participants ont apprécié, autant que moi, cette belle soirée.

Les jeunes sapeurs-pompiers de la Creuse ont été mis à l'honneur en recevant le don de la Commanderie, en présence de leur Capitaine. C'est au bord du plan d'eau La Roussille de Châtelus-Malvelaix que nous nous sommes retrouvés le dimanche midi, aussi nombreux que la veille, pour un déjeuner au restaurant de la plage, savoureux et décontracté. Très vite, les danseurs n'attendaient pas la fin du repas pour reprendre la joyeuse ambiance de la veille.

Le Grand-Maître et son Chapitre vous attendent le 30 août 2025.



Connaissez-vous le mot sesquicentenaire ?

Le mot sesquicentenaire est formé avec le préfixe latin sesqui-, qui signifie « une fois et demie » et qui entre dans la formation de quelques mots savants français.

Sesquicentenaire désigne donc le « centenaire et demi », soit le cent-cinquantième anniversaire.

Ce mot demeure toutefois rare et l'expression synonyme cent-cinquantaire est nettement plus fréquente.

Noël Avant Noël Vendredi 13 décembre 2024

**Un rendez-vous incontournable organisé
par
le Grand-Maître
Paul De Cooman & son Chapitre.**



La Commanderie de la
Principauté de Liège
vous invite à

« La Rive Gauche »
pour ce Réveillon 2024.

Le Père Noël est attendu vers minuit
après le dîner et avant le dessert,
selon les gentils organisateurs.

Il nous a été impossible de connaître plus
avant les détails de cette soirée, malgré
nos indiscretions.

Afin de vous relater cet événement,
la rédaction s'est déjà engagée à participer

!

Et vous ?

L'article médical de Jacques Magotteaux Messager de notre Commanderie

Le covid long, qu'en sait-on en 2024 ?

Définition : le covid long se caractérise par une série de symptômes variés persistant plus de 3 mois après le début de l'affection : épuisement aggravé par l'effort, l'essoufflement, la fatigue chronique, les difficultés de concentration, les troubles cognitifs, la sensation de « brouillard cérébral », les douleurs articulaires et musculaires, etc.

Ces symptômes peuvent durer plusieurs mois, parfois plus d'un an. Compte tenu de leurs diversités, certains médecins n'excluent pas une composante psychosomatique.

La cause du covid long : des études très récentes ont objectivé des lésions cérébrales grâce à des tests cognitifs, des marqueurs sanguins de dégâts

cérébraux et de l'imagerie par résonance magnétique. Ces lésions cérébrales seraient causées par une inflammation réactionnelle aux virus de la substance cérébrale.

Conclusions thérapeutiques : Le diagnostic de cette complication du covid doit rester à l'esprit des médecins et amener à une reconnaissance médicale et sociale ainsi qu'à programmer des examens complémentaires visant à objectiver ce diagnostic, ce qui n'est pas aisé.

Le traitement doit idéalement avoir une approche pluridisciplinaire avec prise en charge par le médecin traitant, un neurologue, un kinésithérapeute, un psychologue, un logopède, un ergothérapeute. Une prise en charge sociale pour cette maladie longue et invalidante est souvent nécessaire.

Les séquelles à long terme sont possibles : vieillissement cérébral prématuré, aggravation d'une maladie neurologique préexistante comme la maladie d'Alzheimer, diminution des facultés cognitives, etc.

Des recherches complémentaires sont indispensables pour améliorer le diagnostic et le traitement.

20^{ème} TOURNOI DE PETANQUE

Nous avons organisé le 28 juillet dernier notre 20^{ème} tournoi de pétanque. Cette longévité exceptionnelle, nous la devons à nos fidèles participants qui apprécient cette activité de l'été qui débute par un copieux petit-déjeuner.

Les joueurs amateurs ou aguerris disputent deux parties le matin et deux parties après le déjeuner. Cette année, le buffet d'entrée était garni de salades variées et de charcuterie. Les pizzas qui ont suivi ont été appréciées. Notre ami Magid, Maistre, dans notre Commanderie, avait prévu abondamment l'appétit de nos compétiteurs.

Pour terminer ce repas, les fameuses tartes de Tancremont ravirent les papilles avant la reprise des jeux sous un soleil généreux.

La finale a été âprement disputée notamment par



notre ami Dominique venu spécialement de la région Lyonnaise. Elle a été remportée par Bernard et Betty, tous deux fidèles

de notre tournoi. Ils ont gagné pour ce 20^{ème}



anniversaire des boules « OBUT » gravées au nom de notre Commanderie.

Nous nous séparâmes bien à regret, en toute fin journée, après avoir partagé le verre de l'amitié.

Prochain tournoi : 27 juillet 2025



Le Jumelage avec Le Havre de Grâce

Repas d'automne

jeudi 14 novembre 2024

à l'Hôtel Mercure du Havre



28 septembre 2024
Chapitre de la Commanderie d'Alsace



C'est au Rosenmeer à Rosheim, que le Grand-Maître, Walter-Joannes Steyer avait choisi d'organiser son Chapitre. Cet établissement est connu et particulièrement apprécié des Anysetiens et de leurs amis.

Placé sous la présidence de Jean-Yves Mennechez, Chancelier de la Région 6, la cérémonie protocolaire permet d'accueillir trois impétrantes venues grossir les rangs de cette dynamique Commanderie.

Le repas gastronomique concocté par le chef et Maître Anysétien Hubert Maetz, fut divinement bon.



Retrouvez le reportage de ce week-end réalisé par Raymond Lindner, Imagier de la Commanderie, sur <https://anysetiens.org/2024/10/19/chapitre-magistral-2024-3/>

Mon coup de



Le Grand Cœur
de Jean-Christophe Ruffin



Le 7 août 1914, le Président de la République française, Raymond Poincaré, sur proposition de son Ministre des Affaires étrangères, Gaston Doumergue, décidait de décerner la Légion d'Honneur à la Ville de Liège en reconnaissance de la résistance héroïque des défenseurs de la Place de Liège et de ses douze forts (Barchon, Boncelles, Chaudfontaine, Embourg, Evegnée, Flémalle, Fléron, Hollogne, Lantin, Liers, Loncin et Pontisse) sous le commandement du Lieutenant-Général Leman.

Le décret présidentiel était publié au Journal Officiel le 8 août 1914 et Liège devenait ainsi la première ville étrangère à recevoir cette décoration.

Le 24 juillet 1919, à Liège, le Président Poincaré et son Gouvernement remettaient en main propre la Croix de la Légion d'Honneur au Bourgmestre de Liège, Gustave Kleyer, devant une foule de plus de 120.000 personnes et en présence du Roi Albert Ier et de la Reine Elisabeth, du Maréchal Foch et du Conseil municipal de Paris au grand complet.

(Source : <https://www.liege.be/fr/vie-communale/protocole/la-legion-dhonneur>)

Rédaction et mise en page **Martine Désirant**